



Séance plénière du **6 Juin 2024**,

L'an deux mille vingt-quatre, le **six** du mois de juin à **dix-neuf heures**,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 31 mai 2024 par M. le Président, s'est assemblé à la Salle polyvalente de Neuvy sur Loire, sous la Présidence de **M. Sylvain COINTAT**.

Présents titulaires : M. Sylvain COINTAT - M. Patrick BONDEUX - Mme Marie-France LURIER – Mme Pauline PABIOT - M. Yves RAVET - M. Pascal KNOPP - M. Gilbert LIENHARD - M. Michel VENEAU - M. Pascal FASSIER - M. Philippe BOURGEOIS - Mme Véronique ITTAH - Mme Geneviève PARIS - M. François DENIZOT - M. Alexandre BLANDIN - M. Yannis BONNET – M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD - M. Hicham BOUJLILAT - Mme Béatrice BOULOGNE - M. Alain DEDISSE - Mme Stéphanie OUVRY – M. Patrick PONSONNAILLE - Mme Pascale QUILLIER - Mme Sylvie REBOULLEAU - Mme Carole TABBAGH GRUAU - M. Michel BARRIERE - Mme Sonia MILLANT - M. Denis HOUCHOT – M. Jean-Claude GILLONNIER - M. Bernard GILOT - Mme Françoise PILLARD - Mme Corinne SERRE – M. Bertrand FLANDIN – Mme Françoise CROTTET-FIGEAT – M. Benjamin MASI - Mme Nathalie LIEBARD - M. Jean-Jacques BERTIN - Mme Nadège COQUILLAT – M. Robert CHOLLET - Mme Stéphanie CHAPUIS - Mme Jocelyne VERNAUX

Membres absents excusés : M. André BUISSON - Mme Corinne COLONEL - Mme Mauricette JOSEPH – M. Thierry BEAUVAIS - M. Frédéric AUCOUTURIER - M. Jean-Marc BAUCINO

Membres titulaires remplacés par leurs suppléants :

Mme Sandra TIXIER MAUDRY remplacée par M. Raymond LE VAN

Membres ayant donné pouvoir : Mme Danielle ROY à Mme Marie-France LURIER
Mme Martine LEROY à Mme Béatrice BOULOGNE
M. Jacky SCHOLLER à Mme Jocelyne VERNAUX
M. Daniel GILLONNIER à M. Gilbert LIENHARD
M. Patrick RAPEAU à M. Yves RAVET
M. Michel RENAUD à Mme Stéphanie OUVRY
Mme Martine BOREL à M. Hicham BOUJLILAT
Mme Annie MILLIARD à M. Patrick PONSONNAILLE

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 55.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. Philippe BOURGEOIS** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

Tarifification Ecole de musique – Adoption des tarifs pour la rentrée scolaire 2024/2025

Conformément aux conditions d'inscription, il convient de revoir chaque année, les tarifs pour l'année scolaire à venir.

Aussi, il vous est proposé d'adopter la grille tarifaire retenue en Conseil d'établissement du 30 avril 2024, avec une augmentation de 2%. Cette grille tarifaire sera appliquée en septembre pour l'année scolaire 2024/2025.

Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après avis favorable du Bureau Communautaire et après en avoir délibéré :

- **ADOpte** les tarifs joints en annexe applicables pour l'année scolaire 2024/2025.

Nombre de conseillers : 55
Présents : 41
Pouvoirs : 8
Votants : 49
Pour : 47
Abstention : 0
Contre : 2

MAJORITÉ

Pour extrait conforme
Sylvain COINTAT, Président



M. Philippe BOURGEOIS, secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 13/06/2024
Reçu en préfecture le 13/06/2024
Publié le 14/06/2024
ID : 058-200067916-20240606-2024_06_06_02-DE

S²LO